

AVIS

AUX RESIDENTS EN FIN DE FORMATION

Il est porté à la connaissance des résidents du CHU Mohammed VI d'Oujda, en fin de formation, qu'ils **doivent impérativement** déposer avant **le 12 Juin 2023** à la cellule du Résidanat et d'Internat de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda :

- **06** exemplaires des Titres et Travaux Scientifiques signés par le Chef de service.
- **06** exemplaires du mémoire de fin d'études signés par le Chef de service.
- Compte rendu de prise de service ou note de service en résidanat.
- Une copie du diplôme de doctorat en médecine.

N.B.: Un exemplaire des Titres et Travaux Scientifiques, un exemplaire du mémoire de fin d'études, un **CD** comportant une version électronique du mémoire de fin d'études et un **CD** comportant une version électronique des épreuves du titre doivent être déposés à la Bibliothèque.